

TROPHÉE EVE* REMIS PAR L'ADEME : LE GROUPE RENAULT RECOMPENSÉ POUR LA REDUCTION DES EMISSIONS DE CO2 DE SES ACTIVITÉS DE FRET

Boulogne-Billancourt, le 20 septembre 2019 - Le Groupe Renault s'est vu remettre le Trophée de la meilleure progression en matière de réduction des émissions de CO2 des transports de marchandises liés à son activité, parmi les entreprises signataires du dispositif FRET21.

Engagé dans FRET21 en 2015, pour une période de 3 ans, le Groupe Renault a fait partie des dix premières entreprises volontaires pour réduire l'impact environnemental de leurs activités de fret. A fin 2017, la Supply Chain du Groupe Renault a ainsi réalisé une réduction de près de 9% des émissions de CO2 liées à ses activités logistiques en Europe, pour un engagement initial fixé à 7%.

Dans le cadre de cet engagement, le Groupe a défini un certain nombre d'actions pour réduire son impact en travaillant notamment sur :

- L'optimisation du taux de remplissage des moyens de transport et la réduction des kilomètres/ mètres cubes parcourus ;
- La réduction de la consommation de fuel pour le transport de ses marchandises ;
- Le recours au multimodal en favorisant le transport ferroviaire et maritime.

Le programme EVE* « *Engagements Volontaires pour l'Environnement – Transport et Logistique » propose 3 dispositifs : FRET21 pour les chargeurs, Objectif CO2 pour les transporteurs de marchandises et de voyageurs, EVCOM pour les commissionnaires, ainsi que sur la mise en œuvre d'une plateforme d'échange de données environnementales entre les acteurs du transport. Ce programme accompagne les entreprises dans la réduction de l'impact énergétique et environnemental de leurs activités de transport et logistique. Le programme est porté par l'ADEME et les Organisations Professionnelles (AUTF, CGI, FNTR, FNTV, OTRE, Union TLF) et bénéficie du soutien du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère chargé des Transports.

En parallèle de l'expérimentation conduite avec la start-up [NEOLINE](#) pour développer un service de transport maritime durable grâce à la propulsion éolienne, l'implication dans le dispositif FRET21 illustre l'ambition du Groupe et de sa Supply Chain de réduire l'empreinte écologique de chaque véhicule tout au long de son cycle de vie, depuis l'acheminement des pièces de fabrication jusqu'à la livraison du client et le traitement en fin de vie.

Le Groupe Renault a été le premier constructeur automobile à prendre un objectif public et chiffré de réduction de son empreinte carbone. Par rapport à 2010, la baisse atteignait -18,2 % en 2016 et l'objectif à 2022 est de réduire l'empreinte carbone du Groupe de 25%.

A propos du Groupe Renault

Constructeur automobile depuis 1898, le Groupe Renault est un groupe international présent dans 134 pays qui a vendu près de 3,9 millions de véhicules en 2018. Il réunit aujourd'hui plus de 180 000 collaborateurs, dispose de 36 sites de fabrication et 12 700 points de vente dans le monde.

Pour répondre aux grands défis technologiques du futur et poursuivre sa stratégie de croissance rentable, le Groupe s'appuie sur son développement à l'international. Il mise sur la complémentarité de ses cinq marques (Renault, Dacia, Renault Samsung Motors, Alpine et LADA), le véhicule électrique et son alliance unique avec Nissan et Mitsubishi Motors. Avec une équipe 100 % Renault engagée depuis 2016 dans le championnat du monde de Formule 1, la marque s'implique dans le sport automobile, véritable vecteur d'innovation et de notoriété.

A propos de FRET21

A propos du dispositif FRET21 Lancé en 2015, le dispositif FRET21 a pour objectif d'inciter les entreprises agissant en qualité de donneurs d'ordre des transporteurs à réduire l'impact environnemental du transport de leurs marchandises. Les entreprises volontaires signent une charte d'engagement et bénéficient d'outils et d'un accompagnement personnalisé sur 3 ans. www.fret21.eu